

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026 à 19h30

Le 20 mars 2026 à 19h30, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de Lanquetot (légalement convoqué par Monsieur Roger BERGOUGNOUX, Maire en date du 16 mars 2026).

Le Maire de LANQUETOT,
Roger BERGOUGNOUX

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

- M. BERGOUGNOUX Roger,
- Mme MONVILLE Lise,
- M. TOCQUEVILLE Stéphane,
- Mme LEPAINQUIER Annabelle,
- M. GEOFFROY Christian,
- Mme CAHARD Martine,
- M. LEFEBVRE Éric,
- Mme DORANGE Sandie,
- M. DEBRIS Matthieu,
- Mme PAUMELLE Armelle,
- M. COMMARE Adrien,
- Mme GRENIER Marie-Christine,
- M. LAMBERT Romain,
- Mme LEBLOND Marie-Charlotte,
- M. PEZIER Dominique.

Absents :

- Néant

Secrétaire de séance :

Monsieur Adrien COMMARE est nommé secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 12 mars 2026,
- Élection du Maire,
- Détermination du nombre d'adjoints,
- Élection des adjoints au Maire,
- Lecture de la Charte de l'élu local,
- Fixation des indemnités de fonction,
- Election des représentants du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS.

**Le Conseil Municipal
a décidé**

2026/09 : Élection du Maire :

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Christian GEOFFROY, plus âgé des membres présents du conseil municipal (article L. 2122-8 du CGCT) qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

Monsieur Roger BERGOUGNOUX a été élu Maire de la Commune de LANQUETOT
(suffrages obtenus : 14 et un suffrage blanc)

2026/10 : Détermination du nombre d'adjoints au Maire :

Le conseil Municipal a décidé de fixer à QUATRE le nombre d'adjoints au Maire
(Adopté à l'unanimité)

2026/11 : Élection des adjoints au Maire :

Le conseil municipal, par 12 voix POUR et 3 ABSTENTIONS :

- ELIT la liste de Madame Lise MONVILLE,
- INSTALLE :
 - a) Madame Lise MONVILLE en qualité de 1^{ère} adjointe,
 - b) Monsieur Stéphane TOCQUEVILLE en qualité de 2^{ème} adjoint,
 - c) Madame Annabelle LEPAINURIER en qualité de 3^{ème} adjointe,
 - d) Monsieur Christian GEOFFROY en qualité de 4^{ème} adjoint.

Lecture de la Charte de l'élu local :**2026/12 : Fixation des indemnités de fonction :**

Adopté à l'unanimité

2026/13 : Élection des représentants du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS :

Adopté à l'unanimité